



COOPÉRATION TECHNIQUE BELGE

Agence belge de coopération au développement



Profil

La CTB, à savoir la Coopération Technique Belge, est l'agence belge de coopération au développement.

Prestataire de services publics, elle soutient, pour le gouvernement fédéral belge et, plus précisément, pour le Service Public Fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, les pays en développement dans leur lutte contre la pauvreté. Grâce à son expertise de terrain, la CTB exécute également des prestations pour le compte d'autres organisations nationales et internationales contribuant à un développement humain durable.

La CTB est opérationnelle depuis 1999 et gère plus de 230 projets répartis dans 25 pays en Afrique, Asie et Amérique latine. Avec un chiffre d'affaires avoisinant les 150 millions d'euros, la CTB emploie 350 membres du personnel, dont 140 au siège à Bruxelles et 210 répartis dans les pays dans lesquels elle met en œuvre des projets et des programmes. Le siège de la CTB est situé à Bruxelles ; l'agence dispose d'un propre bureau de Représentation dans 23 pays.

La CTB exécute notamment des tâches pour ou en cofinancement avec :

- l'Union européenne
- la Banque mondiale
- l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA)
- la Direction générale de la Coopération internationale (Pays-Bas)
- le Department for International Development (DFID – Royaume-Uni)
- Lux-Development
- la Banque interaméricaine de Développement (IADB)
- Finexpo (Commerce extérieur - Belgique)
- la Fondation Roi Baudouin
- les Services publics fédéraux belges
- les Régions et communautés

Entreprise respectueuse de l'environnement

C'est avec fierté que la CTB affiche l' 'écolabel' qui lui a été décerné en 2002 par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE). En 2006, la CTB a également été enregistrée en tant qu'organisation EMAS et l'agence a obtenu la certification ISO 14001. EMAS et ISO 14001 constituent les principales normes européennes et internationales régissant l'instauration d'un système de management environnemental.



La CTB en chiffres

Année de création	1998
Pays d'activité	25
Projets en cours	230
Chiffre d'affaires en 2006	150 millions €
Personnel à Bruxelles	140*
Experts internationaux	210

* y compris les projets au Nord



Au Sud

Afrique centrale

La coopération belge bilatérale directe se focalise majoritairement sur l'Afrique centrale et tout particulièrement la région des Grands Lacs.

Ainsi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi représentent à eux seuls un tiers environ de l'ensemble des dépenses et, pour ce qui est de tous les experts internationaux de la CTB, un sur trois travaille en Afrique centrale.

Le programme de coopération en République démocratique du Congo a trait à tous les secteurs de la coopération internationale (santé publique, éducation, infrastructure de base, consolidation de la société ainsi qu'agriculture et sécurité alimentaire) et il couvre l'ensemble du territoire national. Dans ce contexte, la Belgique occupe une position particulière par rapport aux autres pays donateurs et organisations actifs au Congo.

Pour ce qui est du Rwanda, l'accent est mis sur le développement rural, la bonne gouvernance et les soins de santé; quant au Burundi, l'attention se focalise essentiellement sur l'enseignement et les soins de santé en vue de permettre le développement social, humain et démocratique.

Afrique du Nord et de l'Ouest, Territoires palestiniens

Les projets mis en oeuvre en Afrique du Nord et de l'Ouest représentent eux aussi un tiers du chiffre d'affaires global. Pour ce qui est du Maroc et de l'Algérie, l'accent est essentiellement mis sur le développement rural par le biais de projets d'approvisionnement en eau. Quant à l'Afrique de l'Ouest, les interventions se focalisent sur l'amélioration des soins de santé et le développement rural, et ce, en mettant en place des systèmes hydrauliques (Sénégal), en renforçant les autorités locales (Mali) et en garantissant la sécurité alimentaire (Niger).

Pour sa part, l'aide belge dans les Territoires palestiniens se concentre sur le secteur de l'éducation.

Afrique orientale et australe

Les soins de santé, l'environnement et l'enseignement représentent les secteurs clés de la coopération bilatérale dans cette région. L'aide au processus de réforme agraire constitue également un élément central en Afrique du Sud. Quant à l'Ouganda et au Mozambique, une part significative de l'aide est octroyée sous forme d'un appui budgétaire sectoriel.

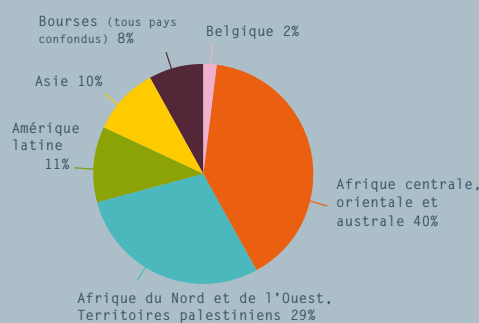
Asie

Au Laos, au Cambodge et au Viêt Nam, les interventions se focalisent sur la bonne gouvernance au moyen du développement des capacités, tout particulièrement dans les secteurs des soins de santé et de l'enseignement. Une attention toute particulière est de même accordée à la place de la femme au Viêt Nam.

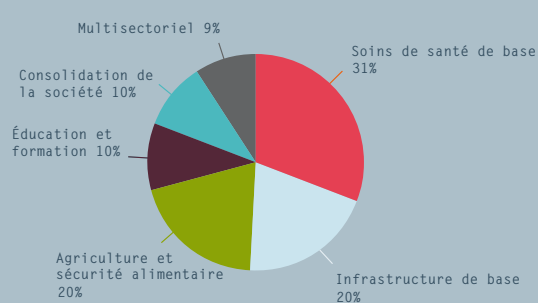
Amérique latine

Les soins de santé représentent le principal secteur de coopération en Bolivie, au Pérou et en Équateur. Au Pérou, la mise en place d'un système d'assurance maladie est appuyée par une aide budgétaire; en Bolivie, c'est le développement rural qui occupe une place centrale; quant à l'Équateur, la coopération se focalise sur la décentralisation et la gestion participative.

Répartition géographique des projets



Répartition sectorielle des projets



Bourses d'études et de stages

La CTB exécute, pour le compte de la Direction Générale à la Coopération au Développement (DGCD) et pour les projets de développement, un programme de bourses d'études, de stages et de doctorat mixte. L'agence se charge de l'accueil des étudiants et de leur encadrement, tout au long de leur parcours académique, pendant leur séjour en Belgique. Elle gère également, via ses Représentations sur le terrain, des programmes de bourses locales.

La CTB organise également des visites d'études pour les partenaires actifs dans le cadre de prestations de coopération désireux de découvrir une branche d'activité ou un secteur public belge spécifique.

Enfin, d'autres stages sont aussi organisés à la demande d'institutions internationales (Haut Commissariat aux droits de l'homme, Agence internationale de l'Énergie atomique). Pendant la période de 1999 à 2006, la CTB a géré plus de 4000 dossiers de bourses d'études et de stages en Belgique.

La CTB dans le monde

- pays partenaires
- autres pays d'activité



Au Nord

Cycle d'information générale

Depuis la mi-2002, la CTB gère le programme des cycles d'information générale. Cette formation résidentielle propose une vue d'ensemble de la coopération internationale via une approche multidisciplinaire de la problématique des relations Nord-Sud. Elle est destinée à toute personne agissant ou souhaitant agir dans le domaine de la Coopération internationale. Infos et inscription : infocycli@btctb.org

Annoncer la Couleur

Annoncer la Couleur vise à sensibiliser les jeunes à partir de 12 ans aux relations Nord-Sud. Il s'agit d'une initiative de la Coopération fédérale au développement, coordonnée par la CTB. L'équipe d'Annoncer la Couleur est active dans toutes les provinces francophones et à Bruxelles. Ce programme propose aux personnes relais (enseignants, animateurs, éducateurs) des campagnes de sensibilisation sur des thèmes tels que les migrations, la démocratie, la mondialisation, les droits économiques et sociaux, etc.

www.annoncerlacouleur.be

Kleur Bekennen

Kleur Bekennen est un programme de sensibilisation qui entend promouvoir et encourager la Formation mondiale et une citoyenneté mondiale active dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur néerlandophone. Kleur Bekennen est un programme commun du Ministre fédéral de la Coopération au Développement, de la Coopération Technique Belge, des administrations provinciales flamandes et de la Vlaamse Gemeenschapscommissie. Les écoles peuvent s'adresser à Kleur Bekennen pour bénéficier de conseils en matière de formation mondiale à l'école, de formation de professeurs, d'ateliers destinés aux élèves et d'appui financier.

www.kleurbekennen.be

Fair Trade Centre

À la demande de l'État belge, la CTB gère le Fair Trade Centre, qui est chargé de promouvoir le commerce équitable dans notre pays. Chaque année, ledit Fair Trade Centre organise la Semaine du commerce équitable qui a pour but de sensibiliser le public belge. Le Fair Trade Centre mène également des actions d'appui aux producteurs du Sud, tout en assurant enfin la gestion d'un observatoire du commerce équitable.

www.fairtradecentre.be

Service volontaire à la coopération au développement

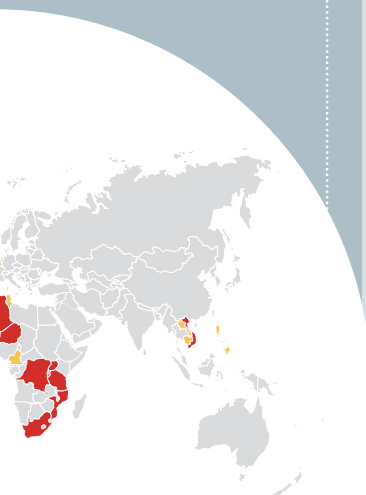
Fin 2005, l'État belge a chargé la CTB de mettre en oeuvre le Service volontaire à la coopération au développement. Ce service volontaire a pour objectif d'offrir à 100 jeunes par an la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine de la coopération au développement et – qui sait – de peut-être contribuer à une nouvelle génération de coopérants.

www.btctb.org

Séminaires internationaux

Chaque année, la CTB organise un séminaire international consacré à un thème spécifique. Ces séminaires représentent pour les experts une occasion idéale d'échanger des expériences avec des responsables politiques, des universitaires, des collègues d'organismes internationaux et d'autres agences de développement ainsi qu'avec des représentants d'ONG. Trois séminaires ont été jusqu'à présent organisés :

- Nouveaux défis pour la coopération au développement dans le secteur de la santé (2004)
- Appui aux projets et appui budgétaire en vue de renforcer les approches sectorielles (SWAp) dans le secteur de l'éducation (2005)
- Mise en oeuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2006)





Cadre institutionnel

Le cadre général, dans lequel travaille la CTB, est la loi belge de 1999 sur la coopération internationale. Cette loi fixe les objectifs, les critères et les priorités de la coopération belge au développement.

Les développements sur le plan international constituent eux aussi une sorte de fil rouge dans le travail de la CTB: citons, à titre de principaux exemples, les **Objectifs du Millénaire** pour le Développement des Nations unies et la **Déclaration de Paris** sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide.

Objectif

La coopération belge au développement est axée sur le développement humain durable. Elle ambitionne d'atteindre cet objectif en luttant contre la pauvreté et en appuyant la consolidation de la démocratie et de l'État de droit.

Critères

La coopération belge au développement confronte ses activités aux critères du Comité de développement de l'OCDE.

Ces critères sont les suivants :

- renforcement de la capacité institutionnelle et technique de gestion du partenaire
- impact socioéconomique des projets
- faisabilité technico-financière des interventions
- efficacité de l'exécution
- égalité entre femmes et hommes
- respect de l'environnement

Priorités

L'aide belge se focalise sur un certain nombre de pays, secteurs et thèmes.

Les pays partenaires sont choisis parce qu'ils font partie des pays les plus pauvres au monde ou parce que la Belgique y possède une expérience de plusieurs années sur le plan de la coopération au développement.

Secteurs d'intervention

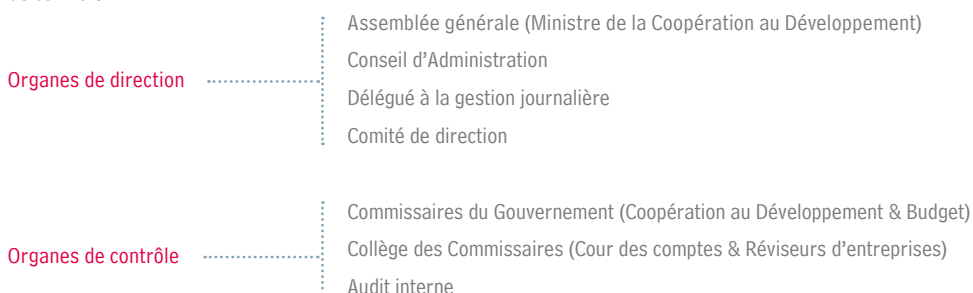
- soins de santé de base
- éducation et formation
- agriculture et sécurité alimentaire
- infrastructure de base
- consolidation de la société

Thèmes transversaux

- égalité des chances entre hommes et femmes
- respect de l'environnement
- économie sociale
- lutte contre le sida
- droits des enfants

Structure organisationnelle

La structure organisationnelle de la CTB, en tant que prestataire de services publics, est axée sur une gestion efficace et un contrôle poussé. Les principaux organes, qui se portent garants de ces aspects, sont les organes de direction et ceux de contrôle.





La coopération au développement en mouvement

Au cours de la décennie écoulée, la coopération au développement internationale a connu un coup d'accélération. La lutte contre la pauvreté est devenue de manière univoque son objectif principal et diverses initiatives ont été prises dans l'optique d'une meilleure utilisation des moyens disponibles et de l'atteinte de résultats durables. La tendance évolue clairement d'une prestation de services au développement des capacités des instances partenaires. De nouvelles formes d'aide sont développées et une attention accrue est accordée à l'efficacité et l'efficience de l'aide. Ce modus operandi influence non seulement le contenu des nouvelles interventions, mais aussi la capacité et l'attitude requises pour exécuter ce type d'interventions.

La Belgique s'est officiellement engagée à appliquer le nouveau paradigme de l'aide conformément aux bonnes pratiques (good practices) régissant l'aide internationale.

L'un des principaux atouts de l'aide belge, c'est son partenariat réfléchi et poussé avec les instances et organisations nationales et régionales dans le Sud. L'approche participative de la CTB offre la garantie d'un dialogue véritable qui permet de consolider la durabilité des actions.

Les Objectifs du Millénaire ainsi que les principes d'harmonisation, d'alignement, d'appropriation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle applicables à la coopération (Déclaration de Paris) sont systématiquement intégrés à toutes les actions. La CTB suit de près la réalité internationale et elle adapte en conséquence les règles applicables à la mise en œuvre des projets et programmes. L'expertise administrative, financière et sectorielle de la CTB est mise intégralement au service du partenaire. Les interventions se fondent sur la confiance réciproque et le développement du propre savoir-faire, et ce, tant au Nord qu'au Sud.

Déclaration de Paris

En mars 2005, plus de 100 représentants de pays donateurs (dont la Belgique), d'organisations internationales et de pays en développement signent la Déclaration de Paris, cette dernière définissant de quelle façon l'aide occidentale au développement peut être organisée avec une plus grande efficacité dans l'optique d'accroître son impact. Elle part du postulat que l'aide accordée doit reposer sur les besoins exprimés par les pays en développement ; dans ce cadre, les donateurs se baseront sur les principes d'harmonisation et d'alignement.

www.ocde.org

Objectifs du Millénaire pour le Développement

À l'aube du nouveau millénaire (2000), la communauté internationale a pris la décision ferme d'agir pour lutter contre la pauvreté. Les 191 États membres des Nations unies se sont engagés, dans la Déclaration du Millénaire, à réaliser huit objectifs d'ici à 2015, à savoir : les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

www.un.org/french/millenniumgoals

WWW.BTCCTB.ORG

Aperçu du contenu de notre site Web:

- pages par pays
- publications
- postes vacants
- marchés publics
- reportages photo
- adresses de contact

Contact

CTB - Agence belge de coopération au développement

Rue Haute 147 - 1000 Bruxelles
Tél. : + 32 2 505 37 00
Fax : + 32 2 502 98 62
Courriel : info@btcctb.org
WWW.BTCCTB.ORG

